COMMUNIQUÉ

LE 8 SEPTEMBRE 2026

CONTACT PRESSE

Christophe Tiphagne
AIDES
06 10 41 23 86
ctiphagne@aides.org

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ SEXUELLE 2026-2030 :

DES AMBITIONS SANS MOYENS

Publiée cinq mois après la date initialement prévue, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a enfin rendu publique sa feuille de route 2026-2030 de la Stratégie nationale de santé sexuelle (2017-2030). Elle fixe le cadre pour les politiques publiques y compris celles de la lutte contre le VIH.

Des ambitions déjà compromises

Avec des effets de ralentissement que l'élection présidentielle de 2027 ne va pas manquer de produire, c'est déjà près d'un an de mise en œuvre qui sera perdu. Son contenu témoigne pourtant de l'ampleur des enjeux en matière de santé sexuelle et souligne les besoins de certains publics vulnérables. Elle est le résultat d'une concertation menée dans le cadre d'un comité de pilotage de grande qualité qui, lui, a rendu son travail dans les délais.

Aucune garantie de mise en œuvre des orientations pertinentes

En matière de lutte contre le VIH, plusieurs orientations sont justes : renforcement du dépistage ; amélioration des parcours des personnes vivant avec le VIH ; déploiement des innovations de prévention comme la Prep à longue durée d'action ; développement des centres de santé et de médiation en santé sexuelle ; reconnaissance du chemsex comme un enjeu prioritaire. Cependant, les éléments pratiques de la mise en œuvre de ces ambitions sont, à de rares exceptions, inexistantes. La feuille de route fait l'impasse sur un déterminant pourtant essentiel de la santé : l'accès aux soins et aux droits sociaux, socle indispensable pour rendre les politiques de santé effectives. Ainsi, l'accès des étrangers à la santé et aux droits est absent, comme les moyens pratiques pour surmonter les déterminants sociaux de la santé.

Si le chemsex est bien identifié, le calendrier de la mise en œuvre ne répond pas à l'urgence. Deux rapports remis en 2022 et 2026 aux ministres de la Santé l'ont documenté. Pourtant la plupart des actions ne débuteront pas avant 2027 et les évolutions légales

permettant d'appeler les secours renvoyés à 2028-2029. Pendant ce temps, Il y a des décès chaque semaine.

Où est passé l'objectif d'élimination du VIH en 2030 ?
Plus inquiétant encore, l'objectif d'élimination de la transmission du VIH à l'horizon 2030 semble avoir disparu des priorités. Si le ministère le mentionne dans son communiqué, il n'apparait pas explicitement dans la feuille de route. De même, les parcours de soins pour les personnes vivant avec le VIH ne sont mentionnés que pour les personnes qui vieillissent. Pourtant, comme la mobilisation de la semaine passée l'a montré, les discriminations sérophobes n'attendent pas que les personnes vieillissent. La publication du cadre pour ouvrir de nouveaux centres de santé et de médiation en santé sexuelle semble imminente. Cette action sera donc effective.
Les autres actions de cette troisième feuille de route ne doivent pas rester lettre morte.

À propos de AIDES
Créée en 1984, AIDES est la première association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites en France et en Europe. Reconnue d'utilité publique, elle agit depuis plus de quarante ans aux côtés des personnes les plus exposées aux épidémies afin de réduire les nouvelles contaminations, favoriser l'accès à la prévention et aux soins, défendre les droits et combattre les discriminations.